



Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 46

Suppléants : 4

Pouvoirs : 5

= **VOTANTS : 55**

- dont « pour » : 55

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : JEUNESSE : demande de subvention au titre du Contrat Départemental d'Animation 2022

Le mardi 12 Juillet 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 05/07/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de CHARMÉ,

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques – NAFFRICHOUX Marc – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - CHARRIAUD Sébastien – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEI Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth ROUMAGNE Magalie – MAGNANT Jocelyne.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1- BUISSON Guy suppléant de BOIREAUD Philippe
- 2- RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine
- 3- BERTRAND Michel suppléant de ST-FRAIGNE
- 4- DUPUY Marie-Christine suppléante de GOYAUD Philippe

Pouvoirs :

- 1- FLAUD Yves pouvoir à BOUCHET Éric
- 2- LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
- 3- VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent
- 4- MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine
- 5- CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents : TEIILET Anne - PERCHE Marie-Annick - GUYON Jean-Guy - COYAUD Pierrick - PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques– DURAND Jean-Louis– PAPILLAUD Sonia – FAURE Sigrid - MAHÉ Jacques – PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – SEVRIT Raymond – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : JEUNESSE : demande de subvention au titre du Contrat Départemental d'Animation 2022

Madame la Vice-Présidente en charge de l'enfance-jeunesse rappelle que dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la communauté de communes participe à des actions de développement en faveur des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

A ce titre, certaines actions peuvent être financées en partie par le Conseil départemental de la Charente dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation (CDA).

Au regard des critères de ce dispositif, il est proposé que la communauté de communes sollicite un financement pour les animations suivantes auprès du Département de la Charente, pour 2022 :

- ✓ Découverte d'activités culturelles, sportives et de pleine nature ;
- ✓ Eté actif et solidaire;
- ✓ Programme annuel d'activités culturelles, artistiques et sportives pour les ados ;
- ✓ Ecole multisports (secteur Aigre);
- ✓ Accueil station sport nature.

Le montant de l'aide départementale sollicitée s'élève à : 18 913 €.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER le financement précité auprès du Département de la Charente ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces financements.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'animation « été actif et solidaire », notamment la demande de labellisation de celle-ci auprès du Département, ainsi que la convention avec l'espace Arc en ciel (Ex Centre social, culturel et sportif du Pays Manslois) pour la gestion du programme « été actif et solidaire ».**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention relative à la gestion de la station Sport Nature du Champion à Mansle.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

